RSEQ
CANTONS-DE-L'EST

Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D3

Date : 16 décembre 2023

Lieu : É.S. Marie-Rivier

Section : A

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	P. Montignac			25	10	20	25	25	9	5	1	146	100	1,4600	4	1
				26	24	25	18	25	14							
2	Le Boisé	10	25			19	25	25	18	3	3	128	137	0,9343	4	3
		24	26			25	20	25	23							
3	C. St-Bernard 2	25	20	25	19			25	12	4	2	138	121	1,1405	4	2
		18	25	20	25			25	20							
4	P. La Samare Océanne	9	25	18	25	12	25			0	6	96	150	0,6400	4	4
		14	25	23	25	20	25									

1er : P. Montignac

25	**25**	
1er set	2e set	3e set
11	**18**	

2e : Collège St-Bernard 2

3e : Le Boisé

25	**25**	
1er set	2e set	3e set
7	**14**	

4e : P. La Samare Océanne

<

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.

RSEQ
CANTONS-DE-L'EST

Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D3

Date : 16 décembre 2023

Lieu : É.S. Marie-Rivier

Section : B

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	**É.S. du Triolet**			21	25	20	25	23	25	1	5	129	150	0,8600	4	4
				19	25	19	25	27	25							
2	**C. St-Bernard 1**	25	21			25	21	25	16	4	2	136	127	1,0709	4	2
		25	19			22	25	14	25							
3	**S. de Sherbrooke Andréanne**	25	20	21	25			25	11	5	1	146	111	1,3153	4	1
		25	19	25	22			25	14							
4	**É.S. Marie-Rivier**	25	23	16	25	11	25			2	4	116	139	0,8345	4	3
		25	27	25	14	14	25									

1er : Sherbrooke Andréanne

25	25	
1er set	2e set	3e set
21	13	

2e : Collège St-Bernard 1

3e : É.S. Marie-Rivier

25	19	13
1er set	2e set	3e set
22	25	15

4e : É.S. du Triolet

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.

RSEQ
CANTONS-DE-L'EST

Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D3

Date : 16 décembre 2023

Lieu : É.S. Marie-Rivier

Section : C

	Équipes	1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. La Ruche			25	20	25	22	19	25	2	4	110	142	0,7746	4	4
				23	25	8	25	10	25							
2	C. Mont Notre-Dame Olivier	20	25			25	22	25	23	4	2	132	139	0,9496	4	1
		25	23			12	25	25	21							
3	É.S. Tandem	22	25	22	25			25	15	3	3	139	110	1,2636	4	2
		25	8	25	12			20	25							
4	P. La Samare Michel	25	19	23	25	15	25			3	3	134	124	1,0806	4	3
		25	10	21	25	25	20									

1er : C. Mont Notre-Dame Olivier

25	21	15
1er set	2e set	3e set
11	25	11

2e : É.S. Tandem

3e : P. La Samare Michel

16	29	14
1er set	2e set	3e set
25	27	16

4e : É.S. La Ruche

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.

RSEQ
CANTONS-DE-L'EST

Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D3

Date : 16 décembre 2023

Lieu : É.S. Marie-Rivier

Section : D

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	C. Mont Notre-Dame Dylan			25	20	21	25	22	25	2	4	133	143	0,9301	4	3
				17	25	23	25	25	23							
2	Salésien	20	25			25	15	18	25	4	2	138	112	1,2321	4	1
		25	17			25	16	25	14							
3	É.S. Wilfrid Léger	25	21	15	25			20	25	2	4	121	144	0,8403	4	4
		25	23	16	25			20	25							
4	S. de Sherbrooke Maude-Isabelle et Laura	25	22	25	18	25	20			4	2	137	130	1,0538	4	2
		23	25	14	25	25	20									

1er : Salésien

25	**25**	
1er set	2e set	3e set
15	**14**	

2e : S. de Sherbrooke Maude-Isabelle

3e : C. Mont Notre-Dame Dylan

27	**19**	
1er set	2e set	3e set
29	**25**	

4e : É.S. Wilfrid Léger

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.